

**21ème EUROPE - TROPHÉE DES ÉCHANGES**

**GEORGES BOUTÉ**

**A lieu au salon «Artisan» le dimanche 28/09/2025**

# fairytales

(De wereld van de sprookjes.)

contes de fées

(Le monde des contes de fées.)

Le mot « contes de fées » peut être interprété dans le sens le plus large du terme. Inspirez-vous d'un conte de fées existant ou créez votre propre conte de fées.

Mission : Pièce décorative contenant un gâteau basé sur le thème.

## **Règles du concours**

### **1) Affectation**

→ Réalisation d'une pièce décorative composée de matières premières comestibles comme le sucre, le chocolat, le pain ou le pastillage. La pièce décorative contient un gâteau qui peut (doit) être faux. La pièce doit rester intacte plusieurs jours pour le prix associé.

o Dimensions maximales :

♣ socle 60cm sur 60cm ;

♣ hauteur : maximum 1 mètre

o Le tout pourra être placé sous une cloche apportée par les candidats eux-mêmes.

→ Apporter, présenter et découper (en 8 morceaux d'un des gâteaux) au jury professionnel 2 vrais gâteaux, identiques à ceux de la pièce décorative.

Gesquière E.

## **2) Organisation.**

L'Europe Challenge G. Boute est organisé par l'École de Boulangerie et de Pâtisserie Ter Groene Poorte et l'ancienne association étudiante I.V.V.O.B. V.Z.W.”

Le concours a lieu dans les bâtiments de « Expo Kortrijk » pendant la Foire Artisan.

## **3) Ouvert à tous les professionnels.**

L'âge minimum pour participer au concours est de 17 ans. (Le jour de l'inscription).

## **4) Gâteaux de devoir.**

- Les candidats apportent deux gâteaux qui reprennent le thème.
- Les candidats présentent leurs gâteaux à un jury professionnel et répondent aux questions concernant leurs gâteaux et la pièce décorative. Les questions visent à évaluer la compétence professionnelle des candidats.
- Les candidats découpent un gâteau en huit portions consommateurs et les déposent sur des assiettes blanches neutres sans décoration (fournies par l'organisation) pour le jury professionnel.
- Un troisième gâteau identique fait partie de la décoration et peut être faux. Toutefois, la pièce décorative et le gâteau doivent pouvoir rester en bon état pendant toute la durée de la foire.
- L'inscription doit être accompagnée de la recette et de la description du gâteau.
- Le gâteau est jugé sur son goût, sa structure, sa composition et son aspect.
- La représentation aura lieu entre **(à déterminer)**. L'heure exacte sera communiquée à l'avance pour chaque candidat.

L'organisation veille à ce qu'un réfrigérateur soit disponible pour les gâteaux qui doivent être présentés au jury.

## 5) La pièce décorative.

- La base de la pièce décorative ne doit pas dépasser 60 x 60 cm et ne doit pas dépasser 1 mètre.
- La pièce décorative est constituée de matières premières comestibles telles que sucre, chocolat, pain, pastillage et pourra être placée sous une cloche que les candidats apporteront eux-mêmes et qui ne dépassera pas les dimensions maximales.
- La pièce décorative contient un gâteau identique, qui peut toutefois être faux.
- La pièce décorative doit être visible de chaque côté.
- La pièce décorative est jugée sur son originalité, sa méthode de présentation et sa construction.
- Le placement de la pièce décorative aura lieu entre-temps **à déterminer**.
- L'organisation ne prévoit aucun espace supplémentaire autre que l'endroit où sont présentées les pièces décoratives pour travailler la pièce.
- L'organisation ne fournit pas non plus de matières premières et de matériaux.
- Un branchement électrique est prévu pour la construction de la pièce décorative et du gâteau.
- Il n'y a pas de branchement électrique disponible pour la présentation de la pièce décorative et du gâteau.
- Vous pouvez apporter de l'éclairage avec votre propre source d'alimentation.
- La pièce décorative est présentée sur un socle en bois d'une surface supérieure de 60 par 60 cm. Ceux-ci sont mis à disposition par l'organisation.
- Le jour du concours, à déterminer, seules les personnes impliquées dans le concours sont autorisées dans l'espace d'exposition.

## **6) Inscription.**

- Le formulaire d'inscription peut être demandé auprès de l'organisation. (Données voir point 13)
- L'inscription se fait uniquement en votre nom propre.
- Les meilleurs candidats sont sélectionnés sur la base des recettes, photos ou dessins soumis.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours si le nombre d'inscriptions est trop faible.
- Une seule participation peut être effectuée par participant.
- Le formulaire d'inscription doit être en possession de l'organisme au plus tard le 31 mars 2025.

## **7) Recettes et conception de pièce décorative.**

- Le participant doit transmettre les recettes, la composition et la structure du gâteau ainsi qu'un croquis ou une description de la pièce décorative sous forme numérique aux fins de présélection, au plus tard le 31 mars 2025. Cela se fait par e-mail à : [gesquiere.edwin@gmail.com](mailto:gesquiere.edwin@gmail.com)
- L'inscription n'est définitive qu'une fois ces informations entre les mains de l'organisation.

## **8) Aucune fonctionnalité.**

- Les produits ne peuvent en aucun cas porter de caractéristiques permettant de déduire qui est le demandeur.
- Le seul point d'identification de la pièce décorative et des gâteaux est le numéro du concours.
- L'organisation a le droit de refuser ou de supprimer une inscription non conforme au règlement.

## **9) Cérémonie de remise des prix.**

- La présentation de l'Europe Challenge G. Boute aura lieu à 28/09/2025 à déterminer dans les bâtiments de « Expo Kortrijk »
- Les candidats doivent être présents en personne en tenue professionnelle avec gilet et couvre-chef appropriés.
- Une attestation est remise à chaque candidat.

## **10) Collecte de pièces.**

- Toutes les pièces restent exposées et ne pourront être retirées que le mercredi soir 01/10/2025, à déterminer entre
- Les objets non récupérés deviennent la propriété de l'organisation.

## **11) Organisation.**

- L'organisation n'est pas responsable des dommages causés aux pièces.
- L'organisation se réserve le droit de publier des photos et autres informations techniques concernant les inscriptions participantes.
- En cas de dispute, le président du jury tranchera en concertation avec les associations organisatrices.
- Il n'y a aucun recours contre cette décision.

## **13) Formulaire d'inscription et règlement.**

- Le règlement du concours et le formulaire d'inscription peuvent être obtenus
    - o Par téléphone IVVOB 0475 73 18 29 ou école de boulangerie Ter Groene Poorte numéro de téléphone 050/40.30.20.
    - o Par email : gesquiere.edwin@gmail.com
  - L'inscription se fait par l'envoi ou l'envoi par email d'un formulaire d'inscription avant le 31 mars 2025.
  - L'inscription n'est définitive qu'une fois les éléments suivants en possession des organisateurs :
    - o Formulaire d'inscription;
    - o Recettes, préparation et composition du gâteau (version numérique, préliminaire) ;
- Gesquière E.

- o Photo ou croquis de la pièce décorative ; (version provisoire)
- o Photo d'identité récente ;
- o Adresse e-mail et numéro de téléphone personnels.

→ Les candidats sélectionnés seront avertis par email au cours de la première semaine de avril 2025

→ Les candidats sélectionnés s'engagent à réaliser un livret de recettes reprenant les recettes, les préparations et la structure de la pièce décorative. Celui-ci sera livré numériquement d'ici le 01/09/2025 par email à [gesquiere.edwin@gmail.com](mailto:gesquiere.edwin@gmail.com)

. Un livret de recettes est présenté au jury sur papier. **5 exemplaires sont attendus ici.**

→ Le formulaire d'inscription peut être obtenu à l'adresse suivante : [gesquiere.edwin@gmail.com](mailto:gesquiere.edwin@gmail.com)

IVVOB vzw

Europa Wisseltrofee Georges Boute  
't Vliegend Paard 53  
8970 Poperinge

Tél : 057 33 79 63 ou 0475 73 18 29

#### **14) Les candidats.**

→ Tout participant s'inscrivant au trophée Europe challenge G. Boute s'engage à respecter, en paroles comme en actes, les autres participants, le jury, les organisateurs, les partenaires et tous les bénévoles.

→ Le gagnant s'engage à promouvoir positivement le concours dans la presse à toute occasion qui pourrait se présenter.

Gesquière E.

## **15) Responsabilité.**

- Les organisateurs se réservent le droit d'adapter le calendrier pour le bon déroulement de la compétition. Les candidats en seront informés directement par l'organisation.
- L'organisation n'est pas responsable des dommages ou accidents.
- Toute personne qui s'inscrit accepte ce règlement et le respectera.
- Reste à déterminer, les organisateurs sont joignables uniquement sur le numéro de portable : 0475 73 18 29